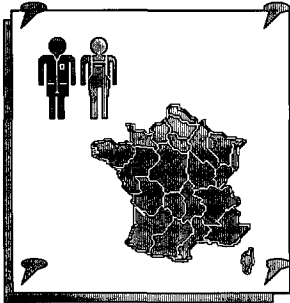


EMPLOI

L'EMPLOI RÉGIONAL DANS LES TRANSPORTS DE 1989 À 1993

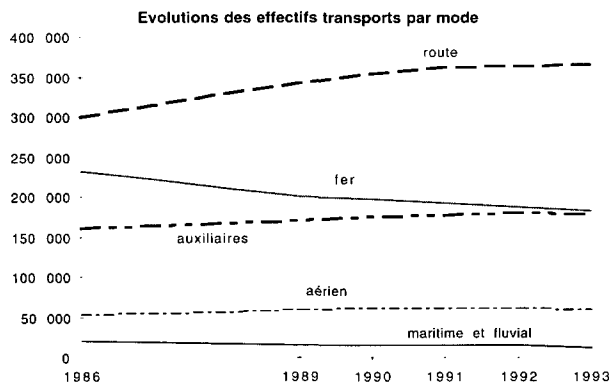
David KOM



La situation de l'emploi est très différenciée d'une région à l'autre où les spécificités locales jouent beaucoup. C'est ce que montrent les statistiques Unedic qui détaillent les effectifs des entreprises ou établissements des transports par sous-secteur et par région.

Le nombre de salariés couverts par l'Unedic augmente régulièrement de 1989 jusqu'en 1992 (+29 000 en trois ans), puis chute en 1993 de 4 000 emplois. Parallèlement, les effectifs des grandes entreprises nationales diminuent de 10 000 en 4 ans (de 18 000 pour la seule SNCF).

Les transports urbains et routiers progressent de 22 000 emplois (soit 6%), les auxiliaires de 7 000 emplois (4%). Pendant la même période 1989-1993, les transports maritimes et fluviaux ont perdu plus de 3 000 emplois (-18%). Les effectifs du transport aérien progressent en 1990, se stabilisent ensuite puis rechutent en 1993-1994.

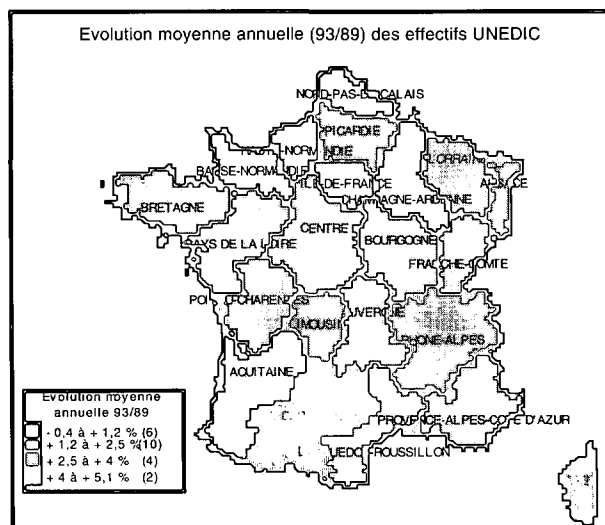


Cet article analyse d'abord la période 1989-1993. Puis il détaille la récession de 1993.

Forte croissance 1989-1993 en Corse et Midi-Pyrénées

Sur les 25 000 emplois salariés nouveaux du secteur privé des transports, soit une croissance nationale de 5%, l'amélioration est la plus forte en Corse, Midi-Pyrénées, Limousin, Picardie, Alsace et Rhône-Alpes.

Pendant cette période, deux régions : l'Île-de-France et Haute-Normandie enregistrent des baisses d'effectifs salariés transports (respectivement -4% et -2%). (Cf. carte ci-dessous)



EMPLOI

15 000 emplois créés dans le transport routier de marchandises (TRM)

L'analyse des évolutions des sous-secteurs fait apparaître un certain nombre de domaines en forte progression. Le nombre de salariés des transports routiers de marchandises de proximité et interurbains¹ augmente dans l'ensemble de 15 400 emplois.

Pour ce qui concerne les transports de proximité et routiers interurbains de marchandises dont la moyenne nationale de progression est supérieure à 7% , l'augmentation est particulièrement forte en : Auvergne (+10%), Languedoc-Roussillon (+25%), Alsace (+18%), Lorraine (+15%).

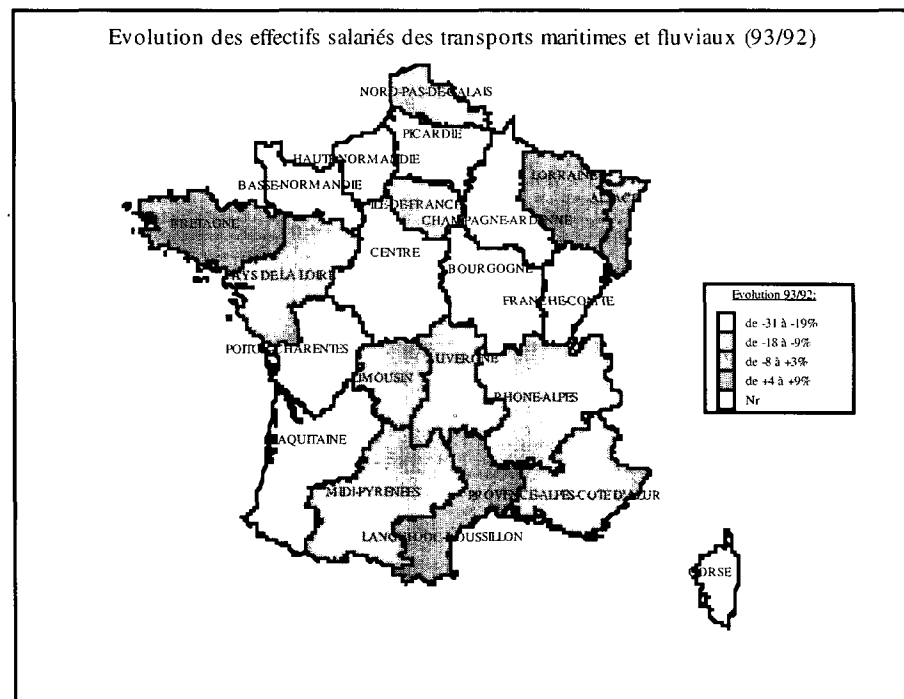
Les emplois des transports urbains de voyageurs et des transports routiers réguliers de voyageurs progressent respectivement de 300 et 6 400 soit 0,8% et 21%. Un certain nombre de régions présentent un accroissement supérieur à la moyenne nationale de 6% pour ces deux activités. Nord-Pas-de-Calais, Limousin, Ile-de-France, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Haute-Normandie.

En revanche, les effectifs salariés des taxis ne progressent dans l'ensemble que de 0,7%. Ceux des téléphériques et remontées mécaniques progressent de 4 000, soit 64% et les autres transports routiers de voyageurs de 1 700, soit de 22%.

Les entreprises de déménagement, de la location de camions avec conducteur voient leurs effectifs baisser respectivement de 1 200 et 3 800.

Forte baisse des effectifs maritimes et fluviaux

Le sous-secteur transports maritimes et fluviaux accuse une perte de 2 200 emplois, soit -13% de leurs effectifs précédents.



Nr : non recensé

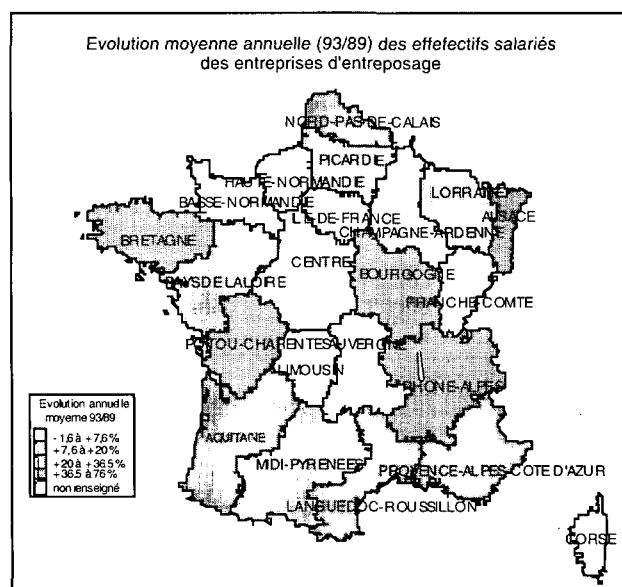
EMPLOI

Croissance des auxiliaires en Rhône-Alpes et en Basse-Normandie

Entre 1989 et 1993, la progression moyenne des effectifs salariés des auxiliaires de transports est de 4% avec une croissance assez forte chez les agences de voyage, les gestionnaires d'infrastructures et surtout dans les entreprises d'entreposage (+98%), avec inversement des diminutions dans les ports maritimes et fluviaux, la messagerie, fret express, et dans l'organisation des transports internationaux.

Sur l'ensemble de la période analysée, les effectifs salariés des auxiliaires ont fortement augmenté dans les régions Rhône-Alpes, Basse-Normandie, Picardie, Pays de la Loire.

Pour ce qui concerne les entreprises d'entreposage, l'augmentation du nombre des salariés montre que les chargeurs confient tout ou partie de leur logistique aux professionnels du transport. La progression du nombre d'emplois créés dans ce sous-secteur revient plus particulièrement aux régions frontalières : Rhône-Alpes, Bretagne, Poitou-Charentes, Alsace, Aquitaine, PACA, Nord-Pas-de-Calais, Languedoc-Roussillon (Cf. carte ci-dessous). Cette progression illustre la modernisation de la logistique.



Nota : les faibles effectifs de cette activité en 1989 dans certaines régions expliquent les très fortes progressions en 4 ans

S'agissant du sous-secteur messagerie et fret express, l'Unedic note une forte perte d'emplois, que l'on peut en partie attribuer à un problème de rétropopulation des séries dans la nouvelle nomenclature NAF, de réorganisation-concentration de ces activités chez des transporteurs et à une rationalisation. Dans ce sous-secteur, toutes les régions présentent une évolution négative, sauf : Haute-Normandie, Basse-Normandie, Pays de la Loire, Franche-Comté, Auvergne et PACA.

Le nombre des effectifs salariés des entreprises chargées de l'organisation des transports internationaux décroît régulièrement. Entre 1989 et 1993, on note une perte nationale de 5 900 emplois, soit - 16%.

Cette tendance s'est accentuée au cours de la période 1992-1993 (1 500 emplois, soit -5%), comme nous le verrons plus loin.

Les emplois des entreprises d'entreposage non frigorifique sont en forte progression (9 500 créations d'emplois, soit + 98%); les sociétés de gestion d'autoroutes et les agences de voyages accusent un gain positif respectif de 3 500 et 4 000 emplois salariés nouveaux.

EMPLOI

Régression des emplois en 1993

L'Unedic enregistre une régression presque générale des effectifs transports en 1993 de -4 000, soit -0,7%. Neuf régions sur vingt-deux présentent un solde négatif parmi lesquelles : Haute-Normandie (-4%), Centre (-4%), Nord-Pas-de-Calais (-3%), Bretagne (-2%).

En 1993, seuls les effectifs de transports routiers et urbains dans leur ensemble croissent (1 600) : les seuls transports urbains et routiers réguliers de voyageurs augmentent leurs effectifs respectivement de 360 et 750.

Quant aux transports routiers de marchandises interurbains, ils enregistrent une progression de 1 600 emplois nouveaux contrairement aux transports routiers de proximité de marchandises qui en perdent 170.

Les sociétés de gestion d'autoroutes, les services portuaires, maritimes et fluviaux, ainsi que les agences de voyages, se sont avérés créateurs d'emplois en 1993, respectivement : 1 200, 150 et 500.

Les entreprises de location de camions avec conducteur ont perdu, en 1993, 1 500 emplois, soit -7% de leurs effectifs. La perte d'emplois dans ce domaine est plus forte en Lorraine, Haute-Normandie, Poitou-Charentes, Ile-de-France et Languedoc-Roussillon.

La messagerie et fret express a perdu plus de 2 900 emplois, soit -7%, ce qui représente le plus fort taux des différents sous-secteurs. Seules quatre régions Franche-Comté, Basse-Normandie, Aquitaine, et Pays de la Loire ont créé des emplois dans ce sous-secteur en 1993.

Les entreprises organisatrices des transports internationaux présentent la même tendance d'évolution que les autres analysées ici. Une perte de 1 500 emplois est enregistrée par l'Unedic dans ce sous-secteur. Cependant, comme on peut le constater sur les cartes ci-dessous, six régions ont créé des emplois : Limousin, Bretagne, Centre, Bourgogne, Haute-Normandie, Pays de la Loire, Alsace.

